

ÉVOLUTION DU SITE TOULOUSAIN

GROUPE DE TRAVAIL

PÉRIMÈTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPTE RENDU DE SÉANCE

3 JUIN 2024

Participant-es : Nicolas Bouyer, Xavier Daran, Alain Dintilhac, Emmanuelle Garnier, Florence Grimal, Florent Hautefeuille, Christine Lagabrielle, Émilie Lumière, Stéphanie Maffre, Pascale Sempéré, Christina Sange-Fayos, Patrice Terrier, David Vaidis, Olivier Vergé.

1) PRÉSENTATION PAR LA PRÉSIDENTE DE LA SITUATION ACTUELLE DU SITE TOULOUSAIN

La Présidente rappelle les points examinés par le dernier GT-CA, ayant eu lieu le 6 novembre 2023 :

- Les regroupements en France actuellement
- Les COMUE expérimentales actuellement
- Cas de l'Université Paris-Saclay + l'U d'Evry et l'U Versailles Saint-Quentin
- Cas de PSL (Université Paris sciences et lettres)
- Evolutions possibles à Toulouse (à date)
- Cas de l'Université de Rennes + l'Université Rennes 2

Elle rappelle ensuite les **scénarios d'évolution possibles** du site :

- Scénario 1 = la COMUE expérimentale poursuit son expérimentation et se transforme en Grand Etablissement (GE) au maximum fin 2028.
- Scénario 2 = création d'un Établissement public expérimental (EPE) comme véhicule du projet de site et sortie en Grand Établissement (GE) au maximum fin 2018. Ce scénario peut prendre des voies distinctes :
 - scénario 2.a : l'EPE existant (Université Toulouse Capitole) sert de véhicule au projet collectif, puis se transforme en GE de site
 - scénario 2.b : création d'un nouvel EPE collectif, qui se transforme ensuite en GE de site

Le modèle « Grand Etablissement » est celui qui est proposé actuellement par l'Etat à tous les EPE de France pour leur sortie d'expérimentation. La définition juridique de ces GE n'est actuellement pas complètement stabilisée ; elle le sera à court terme, indique le Ministère.

Concernant le scénario 2.a :

La présidence d'UTC n'est pas opposé à l'idée d'intégrer en son sein des institutions du site. Elle a entamé des démarches à cette fin, mais sans résultat pour l'instant. L'EPE UTC a vocation à sortir d'expérimentation en GE. Cette sortie est souhaitée à court terme. Il est donc très peu probable que l'EPE-UTC devienne le véhicule du projet de site.

Concernant le scénario 2.b :

La nouvelle présidence d'UT3 a décidé de se lancer dans la création d'un EPE (créé au 1^{er} janvier 2025) qui deviendrait peu à peu le véhicule du projet collectif de site actuellement porté par la COMUE expérimentale. De cette manière, la sortie en GE du projet collectif serait garantie. Ce chantier est en cours et un groupe de travail a été mis sur pied (UT2J y participe). Ce GT s'est réuni deux fois à ce jour pour échanger sur la manière dont pourrait s'organiser cette évolution.

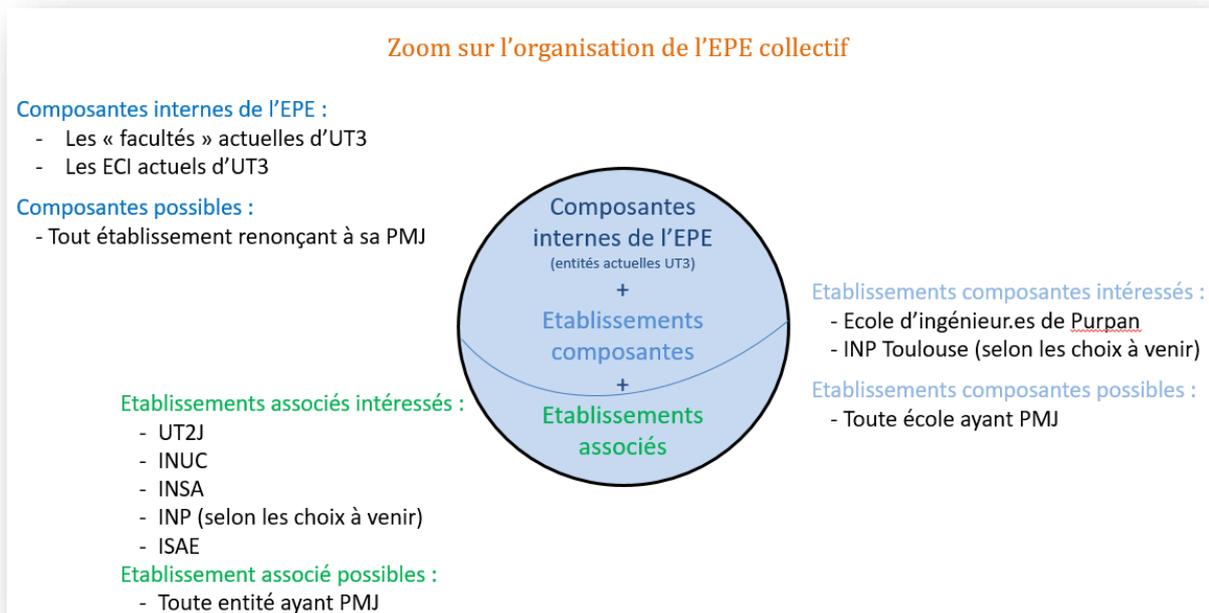
Dans ce projet, au 1^{er} janvier 2025, il y aurait donc trois entités sur le site :

EPE UTC / COMUE expérimentale / EPE collectif autour d'UT3

Ces trois entités étant expérimentales, elles mèneraient leur expérimentation en parallèle et évolueraient peu à peu vers un ou deux GE, selon les choix qui seront établis au fil du temps. Au final, il pourrait donc y avoir deux GE (celui autour d'UTC et celui autour d'UT3). Mais il est possible aussi d'imaginer un seul GE final, si les composantes d'UTC se fondent dans l'EPE collectif. Quoi qu'il en soit, il est certain que la COMUE expérimentale ne pourra pas perdurer au-delà de 2028 ; ne pas passer par un EPE, lui fait courir le risque de devenir une simple plateforme de services, ce qui n'est pas souhaitable, d'où l'intérêt de travailler au projet d'EPE porté par UT3.

Par ailleurs, au 1^{er} janvier 2025, l'EPE collectif deviendrait membre de la COMUE expérimentale à la place d'UT3.

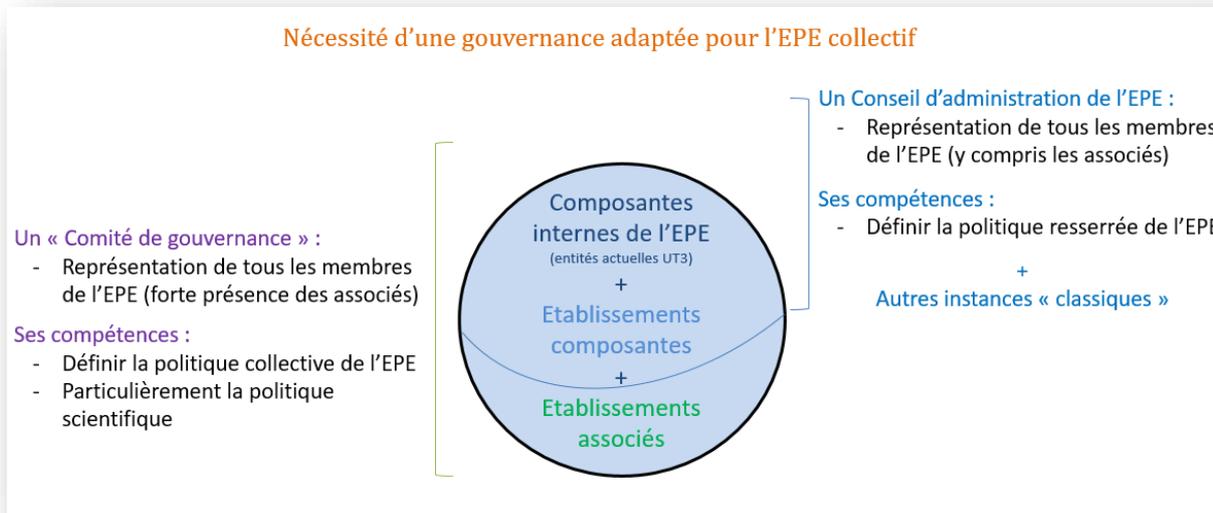
L'EPE collectif pourrait donc s'organiser de la manière suivante : il réunirait les composantes internes de l'actuelle UT3, les établissements composantes (écoles ou instituts gardant leur personnalité morale et juridique – les universités ne pouvant la garder), les établissements associés (gardant leur PMJ, dont UT2J a priori). A date, les discussions montrent que la ventilation pourrait être la suivante :



L'EPE est donc composé en quelque sorte de deux cercles, le premier au sens resserré, qui regroupe les composantes internes et les établissements membres (en bleu sur le schéma) et le second, qui embrasse également les associés (en vert).

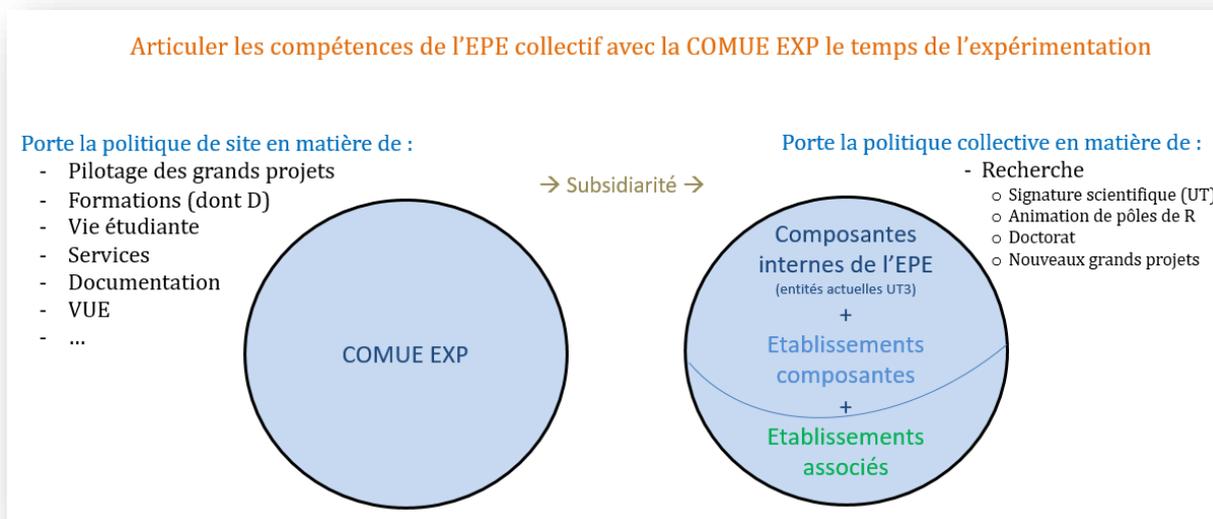
Un schéma de ce type devrait entraîner une gouvernance distincte selon les cercles. Le GT discute actuellement de ce que pourrait être le schéma de gouvernance. Il est envisagé un système double :

celui qui statuera sur la politique du collectif (bleu+vert) et celui qui statuera sur les questions de l'EPE au sens resserré (bleu).



Ainsi, le « comité de gouvernance » (appelé parfois « collège de gouvernance », la terminologie n'étant pas fixée à ce stade) serait concentré sur la gouvernance de l'EPE élargi et le CA serait concentré sur la vie de l'établissement. L'objectif de l'UT2J, dans cette phase de négociations, est de s'assurer que les établissements associés (dont l'UT2J ferait partie) aient un poids conséquent dans le comité de gouvernance.

Concernant l'articulation entre la COMUE expérimentale et l'EPE collectif, il est prévu que, par un principe de subsidiarité prévu dans les statuts de la COMUE expérimentale, la COMUE fasse opérer des questions par l'EPE collectif. Au 1er janvier 2025, il s'agirait de la politique de Recherche. Ainsi, l'EPE collectif serait en charge de la signature scientifique collective (si possible en gardant le nom « Université de Toulouse ») ; l'animation de pôles de recherche, la co-accréditation du doctorat ; le pilotage des grands projets à venir.



À propos de la signature de site : afin que l'EPE collectif puisse porter la signature scientifique de site, il est important qu'il puisse obtenir la possibilité de s'appeler « Université de Toulouse ». La question est entre les mains des juristes.

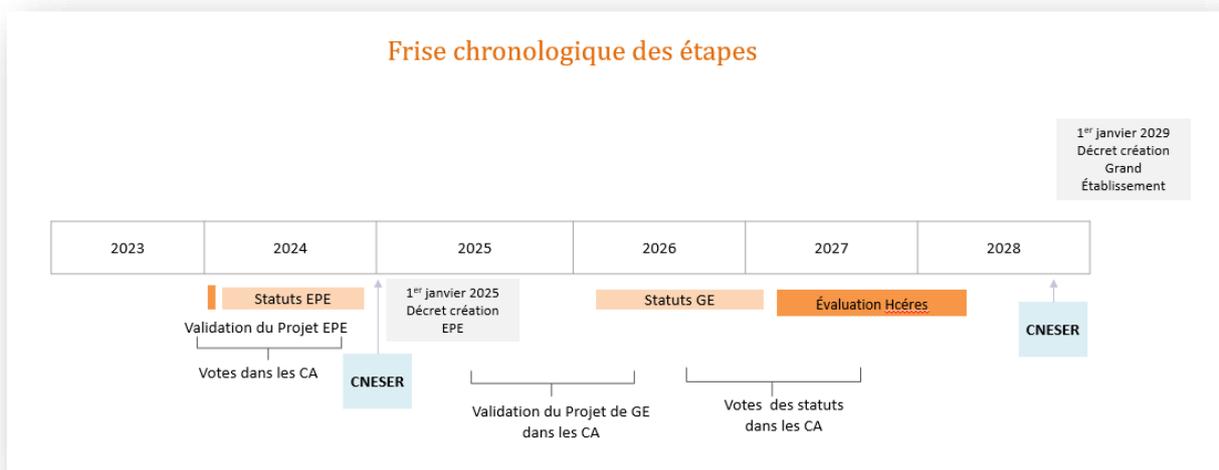
En ce qui concerne l'animation des pôles de recherche : sur les 6 pôles existant actuellement, 4 sont déjà issus d'UT3 (et ont une reconnaissance dans le schéma de fonctionnement de l'université). Cela n'impliquerait pas de complication. Pour le pôle HSHS, très investi par UT2J, il s'agirait donc de le faire opérer par l'EPE collectif (sans changement de son fonctionnement). Resterait à savoir comme le pôle DEG (droit, économie, gestion) souhaiterait se positionner.

Pour la question de l'accréditation du doctorat : l'idée serait de ne pas toucher à la co-accréditation actuelle entre les établissements et la COMUE expérimentale. A cela pourrait s'ajouter une seconde co-accréditation entre l'EPE collectif et ses membres, le temps du passage au GE. Le ministère a confirmé cette possibilité, en place dans d'autres sites.

Pour le portage des nouveaux grands projets : il est précisé que les grands projets déjà en cours de réalisation continueraient d'être opérés par la COMUE expérimentale. L'idée serait de n'attacher à l'EPE collectif que les nouveaux grands projets (type AMI CMA ou autres appels de l'Agence Nationale de la Recherche à venir).

UT3 est en train de préparer une proposition de statuts pour cet EPE collectif. Les établissements associés (dont UT2J) seraient associés par une convention d'association, qu'il s'agirait de rédiger prochainement. Il apparaît prudent que les statuts de l'EPE collectif et la convention d'association EPE-UT2J soient votés dans le même temps.

Enfin, un chronogramme permet de visualiser le déroulé du chantier sur les années à venir :



2) ÉCHANGES ENTRE LES PARTICIPANT·ES AU GT

- Plusieurs interventions pointent le caractère un peu angoissant de ne pas complètement saisir quel serait le niveau d'implication d'UT2J.
- Un participant réaffirme l'importance de créer une Université de Toulouse forte, capable de relever les défis du financement des activités universitaires. Dès lors, quel intérêt avons-nous à n'être qu'établissement associé ? Et si nous devons rester associés, comment se placer efficacement dans la gouvernance sans prendre le risque d'être marginalisés ?
- La Présidente souligne le fait que notre communauté s'est prononcée, lors de la dernière phase d'évolution du site toulousain, défavorablement quant à la perte de la personnalité morale et juridique de notre université. Elle travaille donc toujours avec ce mandat, mais si la communauté souhaite le modifier, elle est à l'écoute. Il va de soi que l'UT2J a tout à gagner à être à l'intérieur de l'EPE collectif. Dans l'hypothèse actuelle, nous pourrions donc être associés, sans que cela ne change en rien le fonctionnement interne de notre établissement. Dans l'esprit, c'est le modèle actuel UT2J-COMUE expérimentale, puisque nous avons gardé nos instances. Globalement, nous essayons d'investir au maximum les avantages de la COMUE expérimentale et il faudrait idéalement faire de même avec l'EPE. Pour la suite, l'enjeu sera de maintenir un équilibre et de cranter une position forte afin de ne pas subir une « OPA inamicale » durant le processus d'expérimentation (on peut imaginer que TSE souhaitera intégrer ce véhicule, par exemple). Il faut une gouvernance robuste dès maintenant pour éviter cela. A ce stade, l'idée est qu'il y ait des établissements associés et des partenaires (sorte de 3e niveau hors gouvernance).
- Une participante rappelle qu'UT2J est la bienvenue dans le projet. Elle se questionne en revanche sur le nom et le glissement vers l'EPE du nom « Université de Toulouse » porté actuellement par la COMUE.
- La Présidente rappelle qu'il y a près de 400 personnes qui travaillent à la COMUE expérimentale. C'est un enjeu majeur que de se préoccuper du devenir de ces personnels. C'est aussi un des intérêts à maintenir la COMUE dans la phase transitoire vers le GE : cela donne du temps pour mettre en place un dialogue social pour construire un schéma d'évolution.
- Un participant se questionne sur le devenir du chantier de création, dans la COMUE expérimentale, de pôles de formation dans ce contexte de création d'un EPE collectif.
- La Présidente précise que la question n'a pas été évoquée à ce jour. Mais que cela sera à traiter plus tard, dès que le schéma global sera stabilisé.
- Un participant demande s'il existe des exemples de fonctionnement sur ce modèle ailleurs en France. Il témoigne du cas de Paris Cité, qu'il connaît bien, où des entités ont conservé leur PMJ. Il se demande pourquoi l'UT2J ne pourrait pas intégrer l'EPE sur le modèle des écoles d'ingénieurs.

- La Présidente rappelle qu'une université ne peut pas garder sa personnalité morale et juridique dans un EPE, contrairement aux écoles et instituts ayant une PMJ. Elle cite le modèle de Saclay et de ses deux universités associées. Leur statut d'associées est intéressant pour l'UT2J. Bien sûr, les aléas actuels de Saclay témoignent d'un CA non adapté. Donc il faut être très attentif sur les statuts. Il est clair que la question de la signature scientifique de site, c'est-à-dire la prise en compte de toutes les publications issues de l'EPE collectif va changer la donne. D'aucuns laissent penser que cela ferait reculer l'excellence du site et son attractivité internationale. D'autres, au contraire, dont la COMUE, ont travaillé à mesurer le poids relatif des établissements en termes de bibliométrie, et là, l'UT2J représente une force importante qui bénéficierait au collectif.
- La discussion se prolonge sur les établissements qui seraient composantes.
- Un participant suggère que l'on aille plus loin que le seul statut d'université associée.
- Une participante lui rappelle que notre établissement pourrait en effet aller plus loin dans les avantages à tirer de ce projet porté au bénéfice du collectif, mais que l'histoire de notre établissement nous invite à procéder de façon prudente.
- La Présidente indique que, dans les négociations, est questionnée la possibilité de prendre en considération les rôles / poids respectifs des différents établissements associés, en fonction de leur taille, du nombre de doctorants, d'enseignants-chercheurs, de publications, etc. Cela amènerait une réflexion commune sur des critères pour « proportionner » les forces des établissements associés.
- Elle précise, pour finir, qu'elle est en lien direct avec le cabinet de la Ministre pour suivre la question et avoir des informations de première main, en complément des interactions avec les partenaires du site et le Rectorat de région académique.